TIONS UNIES

SEMBLEE NERALE



Distr. GENERALE

A/3265

ler novembre 1956

ORIGINAL : FRANCAIS

Première session extraordinaire d'urgence

CONVOCATION DE LA PREMIERE SESSION EXTRAORDINAIRE D'URGENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Lettre en date du ler novembre 1956, adressée au Secrétaire général par le représentant permanent d'Haïti auprès des Nations Unies

New-York, le ler novembre 1956

Conformément aux instructions que j'ai reçues, j'ai l'honneur de vous informer que le Gouvernement haïtien appuie sans réserve la résolution S/3721 par laquelle le Conseil de sécurité, au cours de sa 75lème séance, a demandé la convocation d'une session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale.

Mon gouvernement est prêt à participer à ladite session extraordinaire de l'Assemblée et à accorder son appui pour que soient adoptées sans délai les mesures indispensables pour restaurer la paix et la sécurité dans le Moyen-Orient.

(Signé) : Jacques LEGER
Représentant permanent d'Haïti
aux Nations Unies